

N°6 | Hiver 2014-2015

le gometzien

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzville.fr



Bonne et heureuse année 2015

> Élections en mars
départementales

06

> Travaux finalisés
Sécurisation des voies

13

> À vos agendas
Les animations à venir

24

Sommaire



2-4

Arrêt sur images

Manifestations de notre village
d'octobre à décembre 2014



5-12

Vie municipale

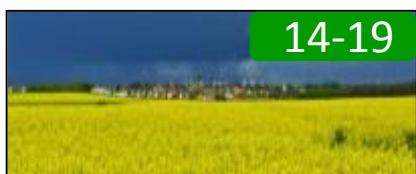
Recensement 2015
Élections départementales



13

Vie économique

Nouveaux commerces



14-19

Cadre de vie

Travaux effectués
Concours de tri du papier



20-21

Vie scolaire

Noël à l'école
Caisse des Écoles



22-25

Vie sociale

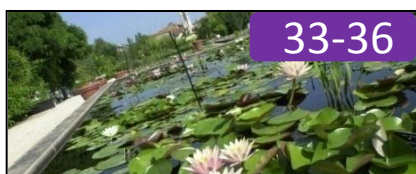
Ne jetez pas, donnez
Téléassistance



26-32

Vie associative

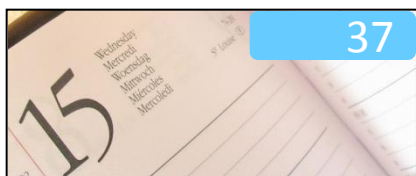
Quelques manifestations à venir
à ne pas rater



33-36

Idées de sorties

À découvrir



37

Agenda

Manifestations futures
à noter dans votre agenda

PRATIQUE



Mairie de Gometz la Ville

Place de la Mairie
91400 Gometz la Ville

Tel. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15

adresse mail :
contact@mairie-gometzlaville.fr

site de la mairie :
www.mairie-gometzlaville.fr

horaires d'ouverture

lundi - mardi - mercredi - vendredi :
9h à 12h - de 15h à 17h
jeudi : 9h à 12h - 14h30 à 19h
samedi matin : 9h à 12h

le gometzien

Directeur de la publication :
Bernard Jacquemard

Responsable de la rédaction :
Edwige Huot-Marchand
et le comité de rédaction

Création et réalisation :
Estelle Guyot

Crédit photos : Alain Pinchemaille,
Jean Maurice Sattonay, Estelle
Guyot, Edwige Huot-Marchand,
Bernard Jacquemard, Jérôme
Villalon, Annette Mazingue-
Dessailly, Aurore Mariaud, Emma
Werfeli, Didier Veronneau,
Geneviève Dumont.

Editeur :
Mairie de Gometz la Ville
91400 Gometz la Ville cedex

Impression :
Imprimerie de la CCPL
N°ISSN 1279-9564

EDITO

Nouvelle année

Plein de projets, de sujets et de nouvelles élections pour 2015



Bernard Jacquemard
Maire de Gometz la Ville

« Madame, Monsieur, Chers amis,

En ce début d'année 2015, permettez-moi, avec toute l'équipe municipale de vous présenter nos vœux les plus sincères et les meilleurs.

Que l'année 2015 apporte à tous réussite, paix et prospérité dans tous les domaines.

Ce début d'année a commencé douloureusement et je souhaite rendre hommage aux 17 victimes des attentats dont la France a été la cible et je condamne ces actes odieux.

L'élan de solidarité, d'unité et les émotions fortes que ces événements ont provoqués, a rapproché chaque Français de nos valeurs de la République et de ses droits fondamentaux : la liberté d'expression et la démocratie. Je souhaite que toutes les mesures nécessaires soient mises en œuvre pour que de tels actes ne se reproduisent jamais dans notre beau pays.

Nos pensées vont également vers ceux que la maladie, la peine, la souffrance ou l'isolement atteignent, apportons-leur un peu de réconfort et de joie.

2015 sera pour nous, citoyens, une année d'élections :

- Les 22 et 29 mars, vous serez appelés à élire vos conseillers départementaux, je vous rappelle que la réforme des Départements a consisté entre autre à supprimer la moitié des cantons. Celui de Limours ayant disparu, Gometz la Ville est désormais rattaché au canton de Gif sur Yvette. Par contre, dans les 21 cantons , vous devrez élire deux conseillers départementaux, un homme et une femme ainsi que leurs suppléants. Votre rôle sera donc d'apporter votre voix pour les représentants du nouveau canton duquel nous dépendons.

- En décembre, vous serez sollicités pour l'élection des Conseillers régionaux.

Je reformule des vœux de solidarité et de confiance en l'avenir et vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année. »

Votre Maire
Bernard Jacquemard



11 octobre
Salon Bien Être de
Culture, Fêtes et Sports



12 octobre
Broc photo de Culture,
Fêtes et Sports



08 novembre
Nouvel an Celte
d'Animusic



29 novembre Soirée contes dans l'esprit de
Noël d'Animusic





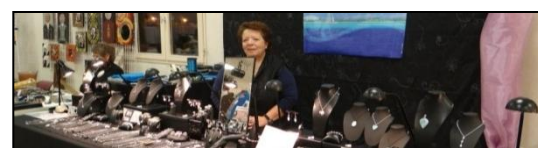
06 décembre
Concert Afreubo
Téléthon



07 décembre
Après-midi
de Noël de
la Caisse
des Ecoles



15 et 16 novembre
Salon Arts et
Gourmandises
de Culture,
Fêtes et Sports





11 novembre
Commémoration



14 décembre
Repas du club des Seniors



17 janvier
Vœux du Maire
avec l'Afreubo



Nouveau recensement

Du 15 janvier au 14 février 2015

▪ A quoi ça sert au niveau national ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget des communes. Il permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession...

▪ Et au niveau local ?

Le recensement sert notamment à ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- Décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- Préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- Déterminer les moyens de transports à développer....

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

▪ Est-ce obligatoire ?

Oui, effectivement, le recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, donc votre participation est essentielle.

▪ Comment va-t-il se dérouler ?

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter.

Il est tenu au secret professionnel.

Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier.

▪ Qui se présentera chez moi ?

Sur notre commune de Gometz la Ville, 3 agents recenseurs ont été nommés et se partageront le territoire :

Françoise CUZON,
Emmanuelle CAILLOUX et
Yves HUOT-MARCHAND.

D'avance merci de leur réserver un bon accueil lorsqu'ils se présenteront à votre domicile.

▪ Les informations seront-elles diffusées ?

Vos réponses resteront bien sûr confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

▪ Si je veux en savoir plus ?

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Maurice Boulay et Emma Werfeli.

LES 3 AGENTS RECENSEURS SUR GOMETZ LA VILLE



Françoise CUZON



Emmanuelle CAILLOUX



Yves HUOT-MARCHAND

Du changement pour les élections cantonales



Les cantonales deviennent départementales

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Ces élections se dérouleront dans 2.054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Ces conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

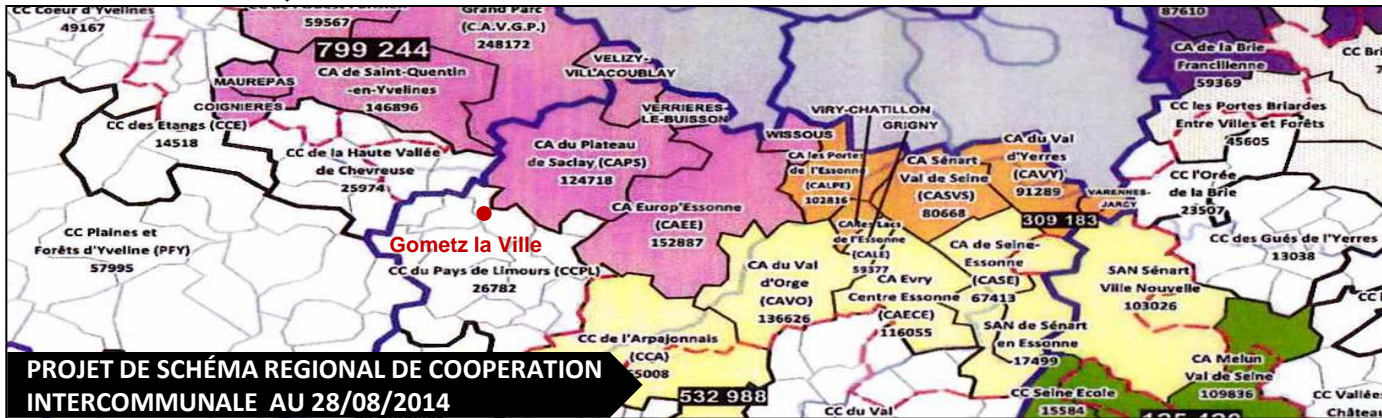
Gometz la Ville change de canton

Un nouveau découpage des cantons a été réalisé en 2013. Suivant les directives de la réforme des collectivités territoriales, le nombre de cantons en Essonne est divisé par deux : de 42, il passe à 21. La moitié des cantons définis lors du dernier découpage disparaît ainsi, créant une nouvelle répartition des zones géographiques.

La commune de Gometz la Ville qui appartenait au canton de Limours fait désormais partie du canton de Gif sur Yvette en compagnie des communes de Bièvres, Boullay les Troux, Bures sur Yvette, Gif sur Yvette, Les Molières, Pecqueuse, Saclay, Saint Aubin, Vauhallan, Verrières le Buisson, Villiers le Bâcle. Le nouveau canton compte environ 62.000 habitants.

Jérôme Villalon.





La position de Gometz la Ville

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons exposé que les Communes de la Région parisienne devaient donner leur avis sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet de la Région Ile-de-France. Ce projet intervient dans le cadre de l'élaboration du Grand Paris et de la mise en place de la future Métropole.

Gometz la Ville est également consultée, bien que n'étant pas incluse dans les structures intercommunales visées. Il n'est pas prévu non plus que la Communauté de Communes du Pays de Limours soit incluse dans de tels ensembles. Si nous ne sommes pas concernés au premier chef par le Schéma, nous voyons bien que se dessine aujourd'hui les contours des futures structures intercommunales et l'avenir des Communes.

Le Schéma préfectoral prévoit, pour le nord de l'Essonne, la création de trois grosses structures intercommunales. Notamment, les deux d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui

nous sont proches, seraient fusionnés avec des structures voisines : la Communauté de Communes de l'Arpajonnais avec Evry (plus de 530.000 habitants), et la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay avec Europ'Essonne (Massy) et Versailles (l'ensemble atteignant plus de 800.000 habitants).

Les Communes ont délibéré avant le 5 décembre 2014 sur ce projet. Une grande majorité des communes de l'Essonne s'est prononcée contre ce schéma.

La Communauté de Communes du Pays de Limours a également donné un avis négatif.

Le Conseil municipal de Gometz la Ville a délibéré le 3 décembre 2014 et rendu un avis négatif sur le projet de Schéma. Après avoir examiné les documents techniques accompagnant le projet, le Conseil municipal a considéré que les données financières des différentes structures (endettement, patrimoine) n'étaient pas présentées, ce qui ne permet pas de connaître les charges éventuelles qui seront supportées

par les Communes.

De même, les transferts de compétence et les contraintes que cela pourra imposer ne sont pas détaillés.

Enfin et surtout, la création d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de taille très importante nuira, par le nombre d'habitants et leur superficie, à la qualité du service public de proximité que les usagers attendent, et à l'efficacité de l'action publique, en éloignant les lieux de décision du terrain.

C'est pourquoi nous avons rendu un avis défavorable, à l'unanimité.

Le projet préfectoral va sans doute être modifié au cours du printemps et nous vous tiendrons informés de ces évolutions. Nous continuons à suivre cette question pour défendre au mieux les intérêts de notre village.

Bertrand Violette.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2014

Le discours poignant

Extraits du discours prononcé par Monsieur Gérard DUFEU de l'Union Nationale des Combattants de l'Essonne à l'occasion des Cérémonies du 11 novembre 2014 devant le Monument aux Morts de Gometz la Ville

▪ La Grande Guerre a bouleversé la carte du monde et entraîné d'importants bouleversements sociétaux. Elle marque une rupture nette dans l'histoire de nos sociétés.

▪ Plus de trente nations furent engagées dans le premier conflit à caractère industriel qui saigna la France :

- 1.400.000 tués (36% de la classe d'âge 19 à 22 ans)
- 4.000.000 de blessés (dont 1.104.000 invalides)
- 300.000 mutilés et amputés
- 42.000 aveugles
- 15.000 « Gueules cassées »
- 700.000 veuves et 1.000.000 d'orphelins
- 3.000.000 d'hectares de terres agricoles détruits
- 350.000 maisons détruites

Comment un tel cataclysme issu de la nature humaine a-t-il pu survenir ? Observons l'engrenage fatal qui l'a déclenché :

▪ Les rivalités anciennes entre impérialismes européens s'aggravent dans les années qui précèdent la guerre. Le 28 juin 1914, l'Archiduc héritier du trône Autriche-Hongrie est assassiné ainsi que son épouse à Sarajevo, dans cette Bosnie Herzégovine nouvellement annexée à l'Empire d'Autriche, par un jeune nationaliste serbe étudiant de 19 ans Gavrilo Prinsip. Toutefois, rien ne laisse alors présager l'arrivée proche d'une guerre. Dans le secret des ambassades, l'Allemagne et l'Autriche, dès les 5 et 6 juillet, vont utiliser cet attentat comme prétexte pour donner une leçon à la Serbie, accusée sans preuve. Le 23 juillet, l'Autriche adresse à la Serbie un ultimatum irrecevable. L'Allemagne, pariant sur un affrontement localisé entre Autriche et Serbie, refuse toute tentative de conférence internationale demandée par Londres, Paris, Rome, et Saint Petersbourg. Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. Pendant ce temps, chez nous, les paysans travaillent dans les champs, les ouvriers à l'usine, et les enfants, après un joyeux 14 juillet, attendent la fin de l'année scolaire. Le dimanche 2 août 1914, la mobilisation générale bat son plein. A Berlin, à Vienne, à Saint Peterbourg, à Paris, les hommes prennent les armes. Sous la pression de son état-major, le Tsar Nicolas II, que le Prince Alexandre de Serbie avait appelé à l'aide le 24 juillet, signe dans l'après-midi du 30 juillet l'ordre de mobilisation générale. L'Allemagne soutient son seul allié, l'Autriche-Hongrie, la Russie soutient la Serbie, et la France républicaine soutient la Russie tsariste.

▪ La France rappelle à la Grande Bretagne les accords de coopération militaire convenus en 1912 entre les deux pays.

Le 31 juillet : ordre de mobilisation générale en Autriche-Hongrie. L'Allemagne adresse à la France un ultimatum avec réponse dans les 24 h pour connaître ses intentions en cas de conflit germano-russe, étant entendu que si la France choisit la neutralité, elle devra livrer en gage les forteresses de Toul et de Verdun ? Pendant ce temps à Paris, dans la soirée, Jaurès est assassiné au Café du Croissant par Raoul Villain. Le 2 août, l'armée allemande entre au Luxembourg après avoir exigé la neutralité de la Belgique qui refusera. Le 3 août l'Angleterre mobilise sa flotte et un corps expéditionnaire. Dans la soirée, l'Allemagne déclare la guerre à la France et ses troupes entrent en Belgique. L'Italie, « alliée théorique de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie se déclare neutre. Le 4 août, Déclaration de guerre de l'Allemagne à la Belgique entraînant un ultimatum de l'Angleterre à l'Allemagne qui le rejette. Dans la nuit, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne. En France, dans la matinée se sont déroulées les obsèques de Jean Jaurès. Le président de la République Poincaré appelle à l'Union Sacrée et la Chambre, toutes tendances confondues, vote les crédits militaires. Entre les 27 et 30 août, l'armée russe est battue à Tannenberg par l'armée allemande. Durant les mois d'août et septembre, au fur et à mesure de leur avancée en Wallonie, en Flandres et dans le nord de la France, les troupes allemandes se livrent à des actes d'une extrême brutalité sur les populations civiles faisant des milliers de victimes.

▪ Le quotidien de nos Poilus fut de combattre, s'enterrer dans les tranchées, combattre encore, mourir ou survivre, et ce, durant 4 années, 1562 jours, dans des conditions inimaginables et inhumaines. La guerre devait être courte, ce qui, il faut le noter, aurait pu être le cas si les Allemands n'avaient pas manqué de la gagner en 6 semaines, et si, de leur côté, les Français avaient su ou plutôt pu, poursuivre les Allemands après la victoire de la Marne le 12 septembre 1914. Hélas, ils n'en avaient plus les moyens car toutes les réserves avaient été engagées pour vaincre.

▪ Aujourd'hui les Français, gagnés par une inquiétude bien compréhensible ressentent intuitivement le fait que la France, telle que nos ancêtres l'ont façonnée depuis des siècles est en train de disparaître, rongée par les corporatismes, les communautarismes, l'absence de courage politique, qui mettent à mal le pacte républicain. Sachant qu'envisager l'avenir nécessite la connaissance du passé, ils constatent que les actuels manuels d'Histoire de leurs enfants ne leur permettent plus d'avoir une juste et complète connaissance de notre Histoire dès lors qu'a été abandonnée la nécessaire et logique chronologie au profit des thématiques.

▪ Par ailleurs, notre armée, en sous-effectifs et sous-équipée, et de moins en moins en mesure d'être efficace pour affronter les théâtres d'opérations dans lesquels l'Etat l'engage. Elle est pourtant l'ultime recours en cas de graves périls en même temps qu'elle est l'héritière directe de ces hommes et de ces femmes de 1914-1918 qui ont payé de leur sang et de leur vie le droit de vivre dans un pays libre et souverain. Leurs souffrances, leurs vies brisées, leur courage sont des dons qu'ils nous ont faits. Ne les oublions pas, n'oublions pas nos chers, valeureux et héroïques Poilus.

Merci !

Nous remercions les sapeurs pompiers, les jeunes sapeurs pompiers et la Gendarmerie de Gif sur Yvette qui ont honoré la cérémonie de leur présence.

Un grand merci également à la Directrice du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin, qui a mobilisé les élèves en leur apprenant La Marseillaise et l'Hymne Européen et ainsi donné à cet évènement une vibration poignante.

Enfin, merci aux enfants d'être venus aussi nombreux accompagnés de leurs parents ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont participé à cette première commémoration du centenaire.

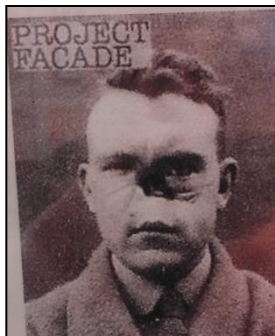


EXPOSITION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Une exposition complète

Du 15 au 25 janvier, une exposition était présentée dans l'enceinte de la mairie dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918.

Photos, documents, films ont été prêtés par Mémoire Castel-Gometzienne, avec la participation de l'ONAC. De nombreux habitants, ainsi que les élèves élémentaires du CE2 au CM2 du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin ont pu découvrir cette exposition riche en explications, documents, photos et objets d'époque retraçant la première guerre mondiale et poser leurs questions à Albert Thiry et Bernard Lian, président de l'association. Si vous n'avez pas eu l'occasion de vous y rendre, voici quelques panneaux et archives que vous auriez pu voir. Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de tenir les permanences et ainsi permettre aux visiteurs de profiter de ce très beau travail de mémoire.





Les agents municipaux à l'école

Voici l'équipe périscolaire qui prend soin des enfants de l'école Jean Bertin avec amour et professionnalisme tout au long de l'année.

De gauche à droite :

- **1 - Dominique RENOUX** : bien que toutes soient polyvalentes, Dominique travaille plus avec les enfants de maternelle et assiste les enseignantes des Moyennes et Grandes sections durant le temps scolaire. Elle anime également le temps de garderie et les NAP pour maternelles où elle exprime toute sa créativité dans la réalisation de divers objets avec les enfants.
- **2 - Valérie MOREL** : Valérie travaille principalement au côté des élèves du primaire et anime les garderies du midi et du soir de ses nombreuses activités manuelles et ludiques qu'elle propose aux enfants.
- **3 - Claudette LE TREPIED** : Claudette fait partie de nos doyennes. Avec Martine, elles peuvent se vanter d'accueillir les enfants d'anciens élèves dont elles ont eu la charge à Jean-Bertin. Claudette est aussi la référente périscolaire et cantine faisant le lien entre les parents et la mairie. C'est aussi notre chef d'orchestre, rythmant la cuisine de ce grand ballet de plats, afin de satisfaire les centaines de bouches affamées. Elle anime également la garderie des maternelles tous les soirs innovant d'imagination pour occuper les enfants par des coloriages ou la réalisation de petits objets.
- **4 - Martine PERRIN** : Martine travaille avec les maternelles, le plus souvent au côté de Claudette. Elle participe à l'expression des enfants dans leurs créations. Tous les midis, après avoir aidé les enfants durant le repas, elle emmène les plus petits pour un moment privilégié, de calme et de repos avant de reprendre les cours de l'après-midi.
- **5 - Martine MALHERBE** : Martine, comme Claudette, est l'une de nos doyennes à l'école Jean-Bertin. Elle assiste Claudette dans la préparation de la salle de cantine avant l'arrivée de nos petits ogres et participe au service de cantine des primaires. Martine anime également les temps de garderie du soir des primaires.
- **6 - Nadine RENOUX** : Nadine vient en renfort tous les jours pour le temps du midi assurant ainsi le service de cantine des primaires et l'animation de la récréation du midi.
- **7 - Françoise OLLIVON** : Françoise anime les garderies du matin où primaires et maternelles sont ensemble pour partager un moment de jeux calmes durant lequel les enfants s'éveillent à leur journée. Françoise assure également les services à la cantine.
- **8 - Jennifer JASIAK** : Jennifer est la benjamine de l'équipe. Pleinement orientée vers les maternelles, elle a plus particulièrement la charge des tout petits. Elle assiste ainsi l'enseignante durant toute la journée de cours. Jennifer concourt pour obtenir l'examen d'agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM).
- **9 - Agnès N GUYEN** : Agnès travaille au côté de Claudette en cantine et assure le service seule pour l'accueil CCPL fait à Gometz le mercredi. Elle anime également les temps de cantine et de garderie des élèves du primaire, leur proposant jeux et distractions.

Aurore Mariaud.



Les agents municipaux de votre mairie

L'équipe de la mairie vous accueille avec bienveillance et vous guide dans vos démarches administratives.

- **Annie Muller** travaille à la mairie de Gometz la Ville depuis 22 ans. Elle est en charge de la comptabilité, des relations avec la trésorerie de Limours et de la gestion administrative des ressources humaines de la mairie.
- **Carène Boisloret** exerce depuis 19 années à la mairie. Elle est principalement en charge de l'urbanisme, des élections et de l'état civil.
- **Thibault Boivin** a rejoint l'équipe depuis 4 ans. Il est agent polyvalent du service administratif et touche de près ou de loin à tous les services de l'administratif (état civil, facturation, commandes, etc. ...).
- **Emmanuelle Cailloux** quant à elle, vient d'intégrer l'équipe depuis quelques mois en CDD à mi-temps. Elle s'occupe de l'accueil du public et contribue aux tâches administratives et de secrétariat.

Notre soirée Téléthon

Le 06 décembre dernier, votre municipalité vous a offert un Concert proposé par l' Afreubo et a lié cette manifestation avec le Téléthon qui se déroulait le même week-end. Grâce à votre mobilisation et votre générosité, gometziens et gometziennes avez donné 817,25€ pour cette association. Un grand merci !



NOUVEAUTÉ DANS VOTRE MAIRIE !

Si vous êtes passé en mairie dernièrement, vous avez vu une télévision dans l'entrée.

Nous avons souhaité mettre en place cet écran afin de vous donner les informations principales visibles en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Même si nous avons élargi les horaires depuis cet été avec une amplitude plus importante le jeudi soir jusqu'à 19h00, nous avons bien conscience que pour certains d'entre vous, cela est insuffisant. Les informations vont s'enrichir au fur et à mesure et vous pourrez ainsi trouver réponse à un maximum de questions sur ce nouvel outil.

Conseils municipaux

Séance du 15 novembre 2014

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, P. BOULET, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MARIAUD, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI

La séance est ouverte à 10 H 10.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, 14 voix POUR, une ABSTENTION DECIDE d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE de créer 3 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement 2015, en application de l'article 3, 1°, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période allant du 14 janvier 2015 au 14 février 2015

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 H 45.

Séance du 3 décembre 2014

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : J. VILLALON

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, P. BOULET, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MARIAUD, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE.

Absents excusés :

E. GUYOT pouvoir à E. HUOT-MARCHAND

E. WERFELI pouvoir à B. JACQUEMARD

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Modification du seuil d'âge pour invitation au banquet des aînés par la commune
ADOpte à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, ADOpte la décision modification n° 3 – commune,

DECIDE de rémunérer les agents recenseurs au prorata du nombre d'imprimés,

DECIDE de donner un avis défavorable sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunal tel que présenté par Monsieur le Préfet de Région le 5 septembre 2014,

DECLARE être favorable à l'acquisition de la compétence « Aménagement numérique, réseaux et services de communications électroniques » par la Communauté de Communes du Pays de Limours,

DECIDE de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 14 voix POUR, une voix CONTRE, DECIDE de modifier l'âge à partir duquel la municipalité finance la participation des habitants de la commune au banquet des Aînés,

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 03.

Bienvenue aux nouveaux commerces et activités



Coiffeuse à domicile

Jess vient de s'implanter à Gometz la Ville au domaine de Montvoisin et vous propose ses soins chez vous pour s'occuper de vos cheveux.

Brushing, coupe, permanente, coloration, balayage ou mèches papier, en passant par des soins ou un lissage brésilien, elle vous pomponnera en toute simplicité et convivialité à votre domicile.

Pour la contacter, appelez au 06.63.84.93.06 ou sur son mail jess.coiffeuseperso@gmail.com.

Quelques tarifs :

Brushing 15/30€

Shampoing coupe et brushing 25€

Supplément cheveux longs 5/10€

Coloration 25€

Supplément couleur 7€

Coloration coup d'éclat 35€

Balayage ou Mèches papier 30/60€

Permanente 30/40€

Lissage Brésilien 70/130€

Mousse 5€

Soins 5€

Bain oriental 5€

Enfant – 10 ans 10€

Tel. : 01.60.11.22.02



cuisine maison

Cuisine maison à domicile et au travail

Mijote et Sucrine est une jolie petite roulotte qui propose des petits plats traditionnels délicieusement préparés et prêts à être dégustés.

Vous manquez de temps ou d'énergie pour préparer vos repas du midi ou du soir : frigidaire vide, manque d'inspiration, ras le bol des plats insipides fabriqués avec on ne sait pas trop quoi...

Vous avez des envies de fraîcheur, de goûts simples, authentiques et de variété. Mijote et Sucrine vous facilite votre quotidien avec de bons petits plats gourmands, sains et équilibrés. Au menu, soupe chaude ou froide, un plat mijoté, une salade composée, un sandwich savoureux, des desserts gourmands ou légers, le tout servi dans de jolis bocaux en verre.

Les recettes sont familiales, de saison, réalisées avec des produits de terroir et de qualité, issus de l'agriculture biologique ou raisonnée et de proximité.

Exemple de menu à la carte :

Entrées Soupe de poireaux /pommes de terre* - 3€

Wrap au pesto, feta et crudités - 3€

Salade de choux blanc

et concombre à la crème - 3€

Plat mijoté :

Canard et petites pâtes - 8€

Desserts :

Panna cotta au coulis de poires* 3€

Mousse au chocolat - 3€

Fromage blanc de la ferme de Coubertin au miel de Bonnelles* 3€

Formules végétariennes de Sucrine

plat végétarien + entrée ou dessert au choix =9€

Entrée + plat végétarien + dessert =11€

Formules mijotées de Mijote

plat mijoté + entrée ou dessert au choix =10€

Entrée + plat mijoté + dessert =12€

*montant minimal de commande en cas de livraison : 20€ /0,50€ de consigne /bocal commandé

Réservez votre repas, jusqu'à 10h30 pour le déjeuner et jusqu'à 17h pour votre dîner du mardi au samedi en contactant le 06 74 76 95 13.

Vous serez livré directement à votre domicile ou au bureau.

Vous pouvez prendre connaissance de la cuisine de la semaine sur le site www.mijoteetsucrine.fr.

Vous pouvez la suivre également sur son Facebook :

www.facebook.com/mijotesucrine





Travaux terminés

Sécurisation des voies de circulation

■ Après la remise en état des marquages au sol et le renforcement de la sécurisation du centre bourg réalisés en juillet et août 2014, nos efforts se sont portés, dans ce domaine, sur les voies desservant les hameaux. A ce titre, des actions ont été menées sur les voies d'accès :

Route de la Vacheresse VC2



Route de la Gruerie VC8



■ A la demande et après concertation avec les résidents de la Vacheresse, une limitation 30km/h a été instaurée dans la traversée du hameau, avec mise en place de panneaux signalant la présence d'enfants.





**SCHÉMA DES TRAVAUX DU CARREFOUR
RUE DES MOLIÈRES / RUE DE BEAUDREVILLE**

Sécurisation du carrefour rue des Molières / rue de Beaudreville

- L'achèvement des travaux relatifs à la nouvelle résidence Le Clos Saint-Clair, située au 19 rue des Molières, a nécessité l'aménagement du carrefour situé à proximité.
 Pour permettre aux résidents d'accéder ou de sortir de cette résidence en toute sécurité, des modifications ont été imposées par la direction des déplacements du Conseil Général (U.T.D N-O).
 - Mise en place d'un feu tricolore commandé par boucle de détection sur la sortie de la résidence.
 - Déplacement d'un feu existant.
 - Intégration du nouveau feu dans le fonctionnement de la sécurisation du carrefour.
 Voir schéma en haut de page.

- A la demande de la municipalité, le promoteur a réalisé l'élargissement de la circulation piétonne cheminant le long de la résidence et la modification de la bande plantée existante.



- Ces travaux ont permis de modifier le positionnement de la signalétique d'entrée de village et également de faciliter l'accès à la circulation douce descendant vers le Verger depuis la résidence du Lavoir.

Avant travaux



Après travaux





NOUVEL ABRIBUS DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE INGÉNIEUR JEAN BERTIN

Travaux récents effectués

Les améliorations faites dans notre village

■ Nouvel abribus

Après les actes de vandalisme ayant entraîné la destruction de l'abribus existant, nous avons sollicité le conseil général pour son remplacement. Ce dernier a mis à disposition un nouvel abri que nous avons implanté sur un emplacement plus accessible près du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin (cf photo en haut).

■ Réhabilitation des regards d'eaux usées réalisée par le SIAHVY

Les travaux de reprise d'étanchéité sur un premier secteur ont été réalisés conformément au programme prévu en Octobre et Novembre 2014.

Le remplacement complet des 6 regards a été effectué comme annoncé dans le précédent Gometzien N°4.

Remplacement de regards Chemin de la plaine



■ Future station d'épuration réalisée par le SIAHVY

Le démarrage des travaux prévu au 1er trimestre 2015 aura un peu de retard. La phase d'étude a dû prendre en compte des modifications techniques nécessaires à l'obtention contractuelle de la qualité des eaux de rejet dans la Salmouille passant à proximité.

Les derniers rendez-vous techniques de mise au point se dérouleront en Janvier et Février pour un démarrage des travaux effectif au 2ème trimestre 2015.

Le projet architectural et paysager

• Un aménagement paysager conciliant l'intégration, le traitement des eaux et la préservation de la biodiversité



■ Aménagements au Foyer Rural

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, nous avons dû revoir l'utilisation des différentes salles du Foyer Rural pour accueillir les enfants tout en conservant l'ensemble des activités existantes dans notre commune.

A l'évidence, certaines salles n'étaient pas adaptées acoustiquement à cette modification d'utilisation. Des études et des travaux acoustiques ont donc été entrepris en urgence dans deux salles.

■ Salle de réunion au rez de jardin

avant

après



■ Salle polyvalente à l'étage du foyer rural

Les mesures acoustiques effectuées après intervention sont maintenant conformes à une utilisation rationnelle de ces locaux.

■ Travaux à l'étude

La salle du restaurant scolaire bénéficie déjà d'un plafond acoustique qui de toute évidence n'assure pas l'amortissement nécessaire. Une nouvelle étude acoustique est en cours et des travaux d'amélioration seront proposés très prochainement.

Alain Pinchemaille.



ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE 2014

Gometz en lumière

Notre commune a, cette année, repensé la décoration lumineuse pour les fêtes de fin d'année.

Que ce soit en centre ville, dans les résidences ou dans les hameaux, des éléments lumineux ont été raccordés sur l'éclairage public. Chaque année de nouvelles décorations viennent en complément, notamment sur la place de la mairie et les traversées de rues.

Route de Chartres



Rue de Janvry



Rue des Molières



Exemple dans résidences et hameaux





AYEZ LA MAIN VERTE

L'hiver dans votre jardin

Comment prendre soin de vos arbres fruitiers ?

C'est le moment, en repos végétatif, de prendre soin de vos arbres fruitiers.

Pour limiter les ravages des insectes et éviter les traitements intempestifs en cours de saison, vous pouvez bien brosser les troncs de vos arbres, à sec, puis pulvériser jusqu'au départ des branches et aux intersections principales, une huile d'hiver protectrice ou une couche de chaux.

Pour lutter contre les champignons et diminuer les problèmes de maladies qui abiment les fruits, juste après la taille, il est conseillé de pulvériser un oxyde de cuivre qui éliminera les spores et aidera la plante à se défendre (surtout pour protéger vos pêchers de la cloque).

Enfin, un apport organique tout fumier bien décomposé, sang desséché, guano, corne torréfiée, fientes de volailles ou crottin de cheval seront l'assurance d'une récolte plus abondante et de fruits plus en chair (attention toutefois de bien respecter les doses).

Bons soins pour une bonne récolte !

Raymond Pescheux.



RÈGLES D'URBANISME

Rappel

Toute construction (maison, abris de jardin, ...), modification de l'aspect extérieur (vélux, ravalement, clôture, portail, ...) ou extension de votre habitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Se renseigner en mairie.

Vous vendez votre maison ?

Vous devez contacter la Lyonnaise des Eaux au 0.810.383.383 qui effectuera à votre domicile une conformité des branchements d'assainissement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.



LES MESSAGERS D' EGYPTTE SE SONT INSTALLÉS À GOMETZ LA VILLE

Les égyptiens nous envahissent

Pour vous rappeler de recycler vos papiers

▪ Où sont-ils ?

Vous n'avez pas pu rater les totems égyptiens qui ont envahi le village ces dernières semaines.

L'un est juste devant la mairie (route de Chartres), l'autre près de l'école (rue de Janvry).

▪ Quel est leur message ?

« Depuis 5.000 ans, le papier se recycle, pour votre école, faites-en des pyramides ! »

▪ D'où viennent-ils ?

Ces totems ont été récupérés des décors du spectacle « Les Trompettes D'AIDA » de mai 2010 au Stade de France.

Donc le recyclage commence ici et une deuxième vie leur est donnée. Ils prennent place dans les 47 différentes communes du territoire de SICTOM du Hurepoix qui relaient cette opération.

▪ Jusqu'au 31 mars 2015, déposez un maximum de papier !

Le SITCOM du Hurepoix a choisi de reconduire cette grande opération de sensibilisation sur le tri et le recyclage « A vos marques ! Prêts ? Papiers !! ».

▪ Qu'est ce que l'on gagne ?

Le concours de tri du papier inter-communes offrira jusqu'à 1.000€ de dotation pour la caisse des écoles de la commune qui obtiendra les meilleurs résultats. Donc amassez le plus grand nombre de papiers dans les bornes-conteneurs.

▪ Pourquoi collecter ?

Parce que les papiers sont le premier déchet recyclable de nos poubelles. Ils représentent 14,5% de la poubelle des particuliers. Il faut donc stimuler notre tri. Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions d'amélioration du tri et de maîtrise des coûts du service de collecte.

▪ Qui participe ?

Particuliers, entreprises et collectivités, vous pouvez toutes et tous apporter vos papiers et aider au recyclage sur notre commune.

▪ Quoi collecter ?

Le papier de bureau, journaux, prospectus, magazines, livres, cahiers, annuaires, catalogues, lettres, enveloppes, ...

▪ Attention, certains papiers ne sont pas recyclables !

Les papiers spéciaux qui ne sont pas recyclables : carbone, aluminium, sulfurisé, photo, papiers peints, mouchoirs... sont à jeter aux ordures ménagères.

▪ Où collecter ?

3 emplacements de bornes-conteneurs sont disponibles sur notre commune.

▪ *Pour le village : sur la place du foyer rural, en face des ateliers municipaux, derrière l'église.*

▪ *Pour les hameaux : au carrefour de la Vacheresse.*

▪ *Pour les enfants : place Jean Bertin, près du groupe scolaire Jean Bertin.*

Estelle Guyot.



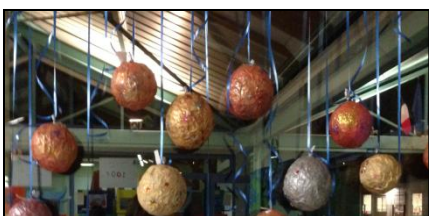


ŒUVRES D'ART DES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE DE L'INGÉNIEUR JEAN BERTIN

Noël à l'école

Une fête pleine de magie

Tout au long du mois de décembre, les enfants aidés de nos animatrices, ont réalisés de nombreuses décorations et objets festifs sur le thème de Noël :



Tous ont également eu la chance d'avoir un moment privilégié avec le Père Noël en personne durant le petit en-cas organisé par les enseignants la veille des vacances scolaires.



Le Père Noël, comme à son habitude, n'est pas venu les mains vides ...

Grâce au travail, toujours dévoué, des lutins de la caisse des écoles, il a distribué à chaque enfant, un livre sélectionné sur les conseils des enseignants.



A ces cadeaux, c'est ajouté un sac plein de jeux (ballons, set de ping-pong, cible à scratch, etc.) que la mairie a confié au père Noël pour les enfants du périscolaire.

Petits et grands se sont régalés des paroles complices et rieuses de notre Père Noël qui animèrent ce moment fort agréable.



Pour finir l'année en beauté, les enfants ont eu droit à une séance cinéma le midi (« Noël à Madagascar » pour les primaires et des petits dessins animés Disney pour les maternelles).



Aurore Mariaud.

Représentants de parents d'élèves 2014-2015

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves ?

L'importance du rôle des associations de parents d'élèves est reconnue. Ils disposent du droit :

- d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action (boîtes aux lettres, panneaux d'affichages, éventuellement locaux)
- de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

Quel est le rôle du conseil d'école ?

- écoute et facilite les relations entre les parents d'élèves, l'école et la mairie
- propose des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou des projets d'organisation
- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Nouvelles élections des représentants de parents d'élèves 2014/2015

Le vendredi 10 octobre dernier, de nouvelles élections de parents d'élèves se sont déroulées au groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin.

Quel était le mode de scrutin ?

L'élection a eu lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les suppléants ont donc été élus à la suite des titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

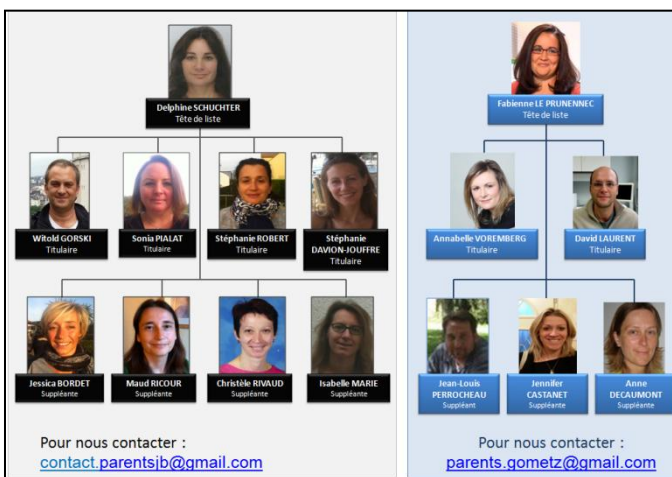
Combien y a-t-il eu de parents élus ?

Il devait y avoir autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes dans l'école. Comptant 7 classes pour cette année scolaire 2014-2015, il devait y avoir un minimum de 7 sièges et un maximum de 15 sièges.

Les résultats :

Cette année, 2 listes de candidats ont été déposées et enregistrées.

15 parents d'élèves ont donc été élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Voici la liste définitive des représentants des parents d'élèves 2014/2015 :



Nous leur souhaitons à toutes et à tous une année de collaboration riche, fructueuse et énergique pour qu'ensemble nous trouvions des solutions et aménagements nécessaires au bien-être des enfants du groupe scolaire de notre village.

Aurore Mariaud.



LE PÈRE NOËL AU FOYER RURAL LE 7 DÉCEMBRE

Caisse des Écoles

Le programme de 2015

▪ Le dernier après-midi de 2014

L'après-midi du 7 décembre nous avons fêté Noël au foyer rural.

Les enfants ont pu fabriquer des boules de Noël, faire des dessins et inventer leur propre décoration en pâte à sel et bien sûr il y avait un stand maquillage.

Le père Noël est venu avec des chocolats, des clémentines et de petits cadeaux.

Nous avons fait une boum et certains enfants ont fait de belles chorégraphies.

Pour le goûter, il y avait des crêpes, des bonbons, du chocolat chaud, du soda...

Merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment avec nous.

▪ Planning des activités 2015

- Le dimanche 1er février : la chandeleur
- Le dimanche 22 mars : le carnaval dans les rues de Gometz
- Le lundi 06 avril : chasse aux œufs
- Le vendredi 1er mai : vente du traditionnel muguet
- Les 14-15 juin : fête du village
- Fin juin : fête de l'école (date à venir)

Nous restons à votre disposition pour toute idée ou demande d'information par mail : contact@cde-gometzlaville.fr

L'équipe CDE de Gometz la Ville

Appel aux dons !

Cette année encore les instituteurs réservent de belles sorties éducatives aux enfants du groupe scolaire Jean Bertin.

Nous comptons donc encore sur vous et vous sollicitons également pour récolter des lots pour la tombola que nous organisons durant la fête de l'école ainsi que celles durant nos manifestations au foyer rural.

Merci à ceux qui par le biais de leur entreprise ou autre pourraient nous aider !

QUEL CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE ?

Stéphanie Robert, qui était suppléante dans l'équipe élue en octobre 2013, vient d'être élue titulaire le 04 décembre dernier pour compléter le bureau de la Caisse des Écoles. Elle rejoint donc Sonia Pialat, Ludyvine Jutier, Névéna Latil-Querrec, Cécile Gorski et Sophie Boulet (suppléante).

Nous souhaitons bon courage à Stéphanie pour ses nouvelles fonctions !

Aurore Mariaud.



AIDE AUX PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI,
RÉINSERTION PROFESSIONNELLE OU ÉTUDIANTS



La Cravate Solidaire

Une association qui vous habille !



▪ Qu'est-ce que la Cravate solidaire ?

C'est avant tout un constat : les étudiants et les personnes en insertion ou réinsertion professionnelle n'ont pas forcément les moyens d'acheter un costume pour un simple entretien ou pour leurs premiers jours de travail. Pourtant, l'apparence joue un rôle essentiel dans l'univers professionnel où elle est le premier motif de discrimination. Partant de cette réalité, trois étudiants (Yann Lotodé, Nicolas Gradziel et Jacques-Henri Strubel), rassemblés par l'envie d'entreprendre et le désir de faire bouger les choses, ont lancé l'association :

«La Cravate Solidaire».

Elle met à disposition gratuitement des tenues professionnelles (costumes, tailleurs, chemisiers, etc.) à toute personne inscrite dans une démarche de recherche d'emploi (entretiens d'embauche, stages, début de job, etc.). Le travail de l'association est centré sur l'image et la confiance en soi en partant du principe qu'un candidat à l'aise dans son costume multiplie ses chances de réussir son entretien d'embauche et donc de trouver un emploi.

▪ Quels services proposez-vous ?

Notre activité s'organise autour de deux pôles :

▪ **La collecte** : les tenues sont récupérées auprès de particuliers lors d'évènements ou de collectes dans des CE d'entreprises. Nous récupérons tout accessoire constituant un habillement professionnel (aussi bien des vestes, pantalons, blazers, cravates, ceintures, chemises ainsi que des chemisiers, tailleurs, costumes complets et chaussures pour homme et femme).

▪ **Les ateliers** : La Cravate Solidaire propose une aide complète et personnalisée via des ateliers durant lesquels chaque bénéficiaire est accompagné par nos bénévoles, dont un conseiller en image et un spécialiste des ressources humaines.

- **Une tenue professionnelle gratuite** : Le conseiller en image aide à trouver une tenue adaptée à l'objectif professionnel du bénéficiaire et de ses goûts, à partir du stock de vêtements professionnels dont nous disposons.

- **Maîtriser les codes de l'entretien** : Un recruteur bénévole ou un spécialiste RH intervient à chaque atelier pour fournir des conseils verbaux et non-verbaux

qu'il est important de maîtriser en entretien d'embauche. En fonction des besoins du bénéficiaire, il se concentrera sur un coaching en CV / lettre de motivation ou sur des entretiens blancs par exemple.

Aujourd'hui, l'association « La Cravate Solidaire » compte plus de 20 conseillers en image et plus de 40 conseillers en ressources humaines ou recruteurs, tous bénévoles.

▪ Comment faire appel à la Cravate solidaire ?

- Vous avez un besoin urgent d'une tenue professionnelle ?

- Des vêtements à donner ? Vous souhaitez organiser une collecte de vêtements au sein de votre entreprise ? Un peu de temps et souhaitez participer au projet ? Simplement nous encourager ou partager un moment de convivialité autour d'un café ?

Vous pouvez nous contacter par mail :

<http://lacravatesolidaire.org/contact/> et nous nous ferons un plaisir de vous répondre !

Emma Werfeli.



LA SÉCURITÉ À DOMICILE

Téléassistance

Un service qui vous permet de demeurer chez vous plus longtemps

▪ Qu'est ce que c'est ?

La téléassistance est un dispositif mis en place par le Conseil Général de l'Essonne, la Société Vitaris Essonne et le CCAS de Gometz-la-Ville, pour lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement.

Vous avez besoin de parler, vous êtes victime d'une chute, d'un malaise, d'une agression, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

▪ Comment ça marche ?

Un terminal de téléassistance est installé à votre domicile, vous êtes muni d'un émetteur portatif sous forme de bracelet ou de collier pendentif qui vous permet, à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une centrale d'écoute qui apporte aide et réconfort.

▪ Comment en bénéficier ?

Vous devez souscrire à un contrat d'abonnement :
Il est souscrit entre l'abonné et la société Vitaris.

▪ Combien ça coûte ?

Le Conseil général de l'Essonne prend à sa charge financièrement :

- Le service d'écoute 24 heures sur 24,
- La prestation de soutien psychologique,
- La diffusion de messages vocaux ponctuels.

La location du matériel de téléassistance et des détecteurs complémentaires est facturée par Vitaris à l'abonné. L'installation et la maintenance sont comprises dans la prestation.

▪ Qui peut en bénéficier ?

Toute personne âgée de plus de 65 ans, (ou de 60 ans en cas d'inaptitude au travail) ou handicapée ou malade et dont l'état justifie le recours à ce service de façon continue.

▪ Qui contacter ?

Vous devez contacter la mairie de Gometz la Ville (par téléphone au 01 60 12 08 03 ou par mail : contact@mairie-gometzville.fr) et déposer une demande auprès du centre communal d'action sociale (CCAS).

Celui-ci effectue toutes les démarches administratives de votre adhésion et se charge de transmettre votre dossier à la société VITARIS, partenaire du Conseil Général de l'Essonne.

Dans la semaine suivant la réception de votre dossier, la Société VITARIS prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer l'installation du matériel de téléassistance à votre domicile.

Emma Werfeli.



SENIORS, HANDICAPÉS EN MOBILITÉ

Vous déplacer à tarifs réduits

Les cartes de transport à prix mini pour Seniors ou handicapés

Vous pouvez bénéficier de conditions préférentielles pour vos déplacements et voyages sur les lignes de transports ferrés ou routiers franciliens.

▪ La carte Navigo avec forfait Améthyste

Destinée aux **personnes âgées, anciens combattants et personnes handicapées**, sur une carte Navigo, elle vous fait bénéficier d'un Forfait Améthyste à tarif réduit (120€/an) pour vos déplacements en zone de 1 à 5. **Si vous voyagez dans les zones de 3 à 5 et de 1 à 5 uniquement le week-end et les jours fériés, elle est gratuite.**

▪ Plus de renseignements ?

Contactez le Conseil Général
Service exploitation
des déplacements
tél : 01 60 91 96 71
mail : titretransport@cg91.fr
n° vert gratuit : 0 800 40 80 40

▪ La carte senior+

Accessible à partir de 60 ans, **pour vos déplacements nationaux**, la carte annuelle de réduction SNCF, Senior+ vous offre des réductions de 25% à 50% sur les trains Intercité et TGV.

▪ Où l'obtenir ?

Rendez-vous dans une gare SNCF ou sur le site voyagesnfc.com.

▪ La carte d'invalidité et la carte de priorité pour personne handicapée

En cas de perte d'autonomie, elle vous permet de bénéficier de services spécifiques pendant votre voyage en train et d'un demi-tarif pour la personne qui vous accompagne.

▪ Plus de renseignements ?

Rendez-vous sur le site : <http://www.essonne.fr/sante-social/handicap/les-cartes/>.

▪ Les chèques taxi

C'est un moyen de paiement qui vous permet de régler une course auprès d'un artisan taxi. C'est un carnet nominatif constitué de 25 chèques de 5€ chacun, soit un total de 125 €. Les chèques taxi sont destinés aux **personnes âgées et personnes handicapées domiciliées en Essonne, sous condition de critères et de ressources.**

▪ Où l'obtenir ?

Pour plus d'informations ou obtenir votre chéquier, contactez le CCAS

de Gometz la Ville par Tél. 01 60 12 08 03 ou par mail sur contact@mairie-gometzlaville.fr

▪ Aide à la mobilité

Grâce à PAM91, service public de transport collectif de porte à porte, il vous est possible de vous déplacer et de vous rendre dans des lieux comme les bibliothèques, les théâtres ou les cinémas à travers toute l'Île de France. Il fonctionne tous les jours de l'année (sauf le 1er mai) de 6h à minuit.

▪ Qui peut en bénéficier ?

Vous devez être bénéficiaire de l'APA à domicile et/ou être titulaire d'une carte d'invalidité de 80% et plus et/ou d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le ministère de la défense.

Une partie du coût du trajet reste à votre charge.

▪ En savoir plus ?

Contactez le PAM91 au 0810 10 11 91 /01 60 87 85 80 ou par mail www.pam91.info.

Emma Werfeli.

Ne jetez pas, donnez !

Faites dons des vêtements, vaisselle, jouets, meubles ...
que vous n'utilisez plus

Vos placards débordent de vêtements que vous ne mettez plus, les jouets s'entassent dans les chambres ou les greniers ? Tout ça mériterait un bon ménage de printemps ... Surtout ne jetez rien et donnez-leur une seconde vie en aidant les plus démunis. Ce qui ne vous sert plus et qui est en bon état peut être indispensable à une personne en difficulté.

▪ Les associations de proximité

Plusieurs associations près de notre commune récupèrent vêtements, chaussures, linge de maison, jeux, jouets, peluches, CD, DVD, jeux vidéo, consoles, instruments de musique, livres, matériel électroménager et même les meubles pour pouvoir équiper et aider les personnes dans le besoin. Faites une bonne action en plus d'un geste écologique, responsable et solidaire.

▪ Le groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin

Rapprochez-vous de Claudette Le Trépied, à l'école, qui sera ravie de récupérer livres, jouets, poupées, jeux... pour que les enfants puissent y jouer pendant les temps de garderie du matin et du soir.

▪ Le Carrefour des Solidarités

Il accueille avec beaucoup de plaisir tous les donateurs de vêtements, vaisselle, linge de maison, jeux, jouets, petits meubles et vous remercie bien sincèrement pour l'aide que vous apportez.

▪ Où faire votre don ?

Le Carrefour des Solidarités
3 rue du Bac à Limours.
(Attention, rue en sens unique, accès par la route d'Arpajon (D152) entre le supermarché Carrefour Market et le Lycée Jules Verne.
Tél : 01.64.91.26.38
Télécopie / Fax : 01.64.91.18.47

Dépôt d'articles, tout public :
Mardi, vendredi de 9h00 à 16h30
mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h30 à 12h00

▪ Le Comité d'Amis Emmaüs des Ulis

Récupère :
- matériel électroménager superflu ou inutilisé (cafetière, micro-ondes, four, lave vaisselle, lave linge, sèche linge, réfrigérateurs,
- vos jeux (puzzles, jeux de société, jeux de construction) ou jouets (poupées, peluches, véhicules),
- vos livres, BD, revues et papiers anciens
- votre matériel de loisirs (CD, DVD, jeux vidéo, consoles, instruments de musique),
- votre matériel informatique,
- de la ferraille et des métaux
- du matériel TV / Hifi Vidéo (téléviseur, home cinéma, lecteur DVD, chaîne hifi, etc.)
- Vos habits qui sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus...

▪ Où faire votre don ?

Le Comité d'Amis Emmaüs des Ulis
Avenue d'Alsace
Centre Commercial Les Boutiques
91940 Les Ulis
Horaires des dépôts à la Boutique tout sauf les meubles et le gros

électroménager :

Lundi au vendredi : 9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h15
Samedi : 10h00 à 12h00
Enlèvement gratuit à domicile de tout objet encombrant pouvant encore servir **UNIQUEMENT** sur RV
tél : 01 69 07 95 45

Pour les dons de meubles et du gros électroménager, rendez vous à l'entrepôt de Saint-Jean-de-Beaugard) :
Entrepôt Emma'House
Ferme de Villezières
Saint-Jean de-Beaugard
5, Grande rue
91940 St-Jean-de-Beaugard
Lundi, mercredi et samedi :
10h00 à 12h00.

▪ L'association POUR LA VIE

Récupère vos anciens téléphones portables.

▪ Où faire votre don ?

Association POUR LA VIE
2 Rue de l'Aubrac
c/o INTERNITY - CC Les Ulis
91940 Les Ulis

▪ Le Secours populaire

Il collecte quotidiennement des dons matériels (vêtements neufs ou en excellent état, linge de maison, petits matériels, jouets, mobilier mais également livres, électroménager...) Tout ce qui peut être redistribué en respectant la dignité des personnes.

▪ Où faire votre don ?

Secours Populaire
Antenne Les Ulis
07 Résidence les Amonts
91940 LES ULIS

Estelle Guyot.



Animusic 2014

▪ Résumé de 2014

Cette année encore, les prestations proposées par Animusic et offertes aux habitants de Gometz la Ville ont été nombreuses. Flashback !

▪ **Le 6 septembre : Le Tour du Monde en 80 jours**

Pièce jouée par les adolescents des Farfadets avec leur humour, fondée sur des références incongrues du monde d'aujourd'hui avec beaucoup d'inattendu.

▪ **Le 8 novembre : Nouvel an Celte**

Soirée irlandaise, animée par le duo de musique celtique (Mille Sabords) et le groupe Mornigan's avec une ambiance joyeuse. Les crêpes servies par le sourire du groupe d'ados n'ont pu suffire aux nombreux assistants présents à la soirée très réussie !

Bravo aux organisateurs Philippe, Karine et Julien.

▪ **Le 29 novembre : Contes d'ici et d'ailleurs dans l'esprit de Noël**

Tapis au sol où les enfants ont trouvé place, entourés de parents et amis, cette soirée se voulait dans l'ambiance des veillées d'antan.

Soirée inédite par le changement d'ambiance habituelle. Le conte a donc toujours la cote !

Rencontre à renouveler.

▪ **Le 13 décembre : Bal Folk**

Par « Danses qui vivent » et les Diatophiles de Gometz la Ville, rencontre annuelle des élèves d'Animusic et d'autres groupes invités. Echanges fructueux où chaque groupe a apporté son savoir musical et entraîné les familles présentes à des pas de danse basés sur le folklore.

Vu la réussite de cette rencontre, une autre soirée est déjà programmée.

Pour Animusic, Geneviève Dumont.



NOUVEL AN CELTE D'ANIMUSIC

Animusic 2015

■ Programme de 2015

■ **Le samedi 9 mai à 20h00 : Bal Folk**

Animé par les groupes « Danses qui vivent » et les Diatophiles.

Venez apprendre les danses folkloriques proposées en toute simplicité et dans la bonne humeur.

Soirée « Auberge Espagnole » : chacun apporte un plat et partage les différentes saveurs.

■ **Le samedi 30 mai 15h00 : Théâtre « Histoire de Pirates »**

Thème en vogue, présenté par une quinzaine de petits (de 4 à 7 ans) qui vont partir sur leur rafiôt à la découverte d'un trésor. Leur spontanéité et leur jeune vigueur apporteront le dynamisme à cette soirée mémorable.

■ **Le samedi 30 mai 17h30 : Théâtre « Pinocchio »**

Les farfadets, déjà confirmés à la technique du théâtre (de 9 à 11 ans), vous présenteront ce conte bien connu. Un vrai défi sur l'art du théâtre avec ses joies mais aussi ses contraintes sur la mémorisation, le placement de voix et du corps.

Beau travail et nous l'espérons une belle réussite !

■ **Les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin : Participation à la fête du village**

■ **Les samedi 20 et dimanche 21 juin à 18h00 : Théâtre « Le petit roi de rien du tout »**

Proposé par les pré-ados présentant le travail d'une année.

■ **Le samedi 20 ou dimanche 21 juin à 19h00 : Théâtre « Qui fait le crime n'a pas d'âge »**

Proposé par les grands ados, plein de drôlerie et d'imagination.

Enfin, les vacances seront bien méritées pour tout le monde. Déjà les prémices d'un autre programme aussi varié que possible est sur les tablettes pour une autre rentrée !

Pour Animusic, Geneviève Dumont.

« La fête est un barrage à l'intolérance. Elle amène la sérénité et le plaisir de créer ensemble. »



SORTIE GOMETZIENNE À JANVRY DE LA SECTION RANDONNÉE

La section randonnée

De Culture, Fêtes et Sports



La section randonnée se porte très bien, avec plus de cinquante membres inscrits pour l'année 2014-2015.

La section a tenu son Assemblée Générale le 9 novembre 2014.

Le bureau a partiellement changé, trois mandats étant à renouveler cette année.

Le Président, Daniel Dacquigny, ne se représentant pas, Pascale Merlino a été élue Présidente à l'unanimité. Bernard Lloret se représentait au poste de vice-président, et Fabienne Nizou au poste de Trésorière.

Tous les deux ont été élus à l'unanimité.

Un grand merci à Daniel pour son implication durant ses années de président de la section randonnée.

La section propose une randonnée par mois, le dimanche matin, ou le dimanche après midi en hiver.

En outre elle organise des week-ends, qui ont beaucoup de succès mais pour lesquels il faut s'inscrire vite, car il est difficile d'organiser un week-end pour plus de trente personnes.

En mai 2014 un premier week-end a eu lieu en Bretagne, comportant notamment une journée entière, avec pique-nique, sur l'île de Bréhat ; le beau temps était au rendez-vous et ce fut un grand moment. Le groupe était logé dans un gîte très agréable et très bien situé, sur la commune de Plourivo. Le programme mêlait randonnées et visites, de Paimpol et Tréguier entre autres.

Le second week-end a eu lieu en septembre 2014, à Epernay en Champagne, et comportait la visite d'une cave de vin de Champagne.

Cinq randonnées sont d'ores et déjà prévues le dimanche à partir de janvier 2015 : les 18 janvier, 8 février, 12 avril, 27 septembre et 18 octobre. Une sixième aura lieu en mars, mais la date ne dépend pas de la section, qui se joint alors à d'autres marcheurs pour la grande randonnée organisée par la communauté de communes, ouverte à tous les habitants, même ceux qui ne font pas partie d'un club de randonnée.

Le week-end de la section aura lieu du 8 au 10 mai 2015 dans la région du Puisaye et comportera une visite du château de Guédelon et plusieurs randonnées, dont une sur le site dit « des sept écluses ».

**La section est active,
dynamique
et peut encore s'agrandir !**

*La section Randonnée
de Culture, Fêtes et Sports.*



REMERCIEMENTS À THÉRÈSE GUENDAFA, TRÉSORIÈRE DU CLUB DES SENIORS PENDANT 30 ANS

Club des Seniors 2014

Nouvelle présidente et dernières manifestations de 2014 !

▪ Nouveau bureau

Le mardi 18 novembre, les personnes retraitées de toute la commune étaient invitées par la mairie pour les sensibiliser au devenir du Club.

Suite à cette démarche, lors de l'Assemblée Générale du 2 décembre dernier, deux personnes se sont portées volontaires pour le renouvellement du bureau qui se compose désormais comme suit :

- Patricia Rousset : Présidente
- Alain Paris : Trésorier
- Annette Mazingue Desailly : secrétaire.

Tous les adhérents présents applaudirent ce nouveau bureau qui leur permet de continuer leurs activités et certainement d'en découvrir d'autres.

▪ Goûter de Noël

Le mardi 16 décembre, le Club avait fait le plein du Foyer Rural pour le goûter de Noël : 30 adhérents sur 34 !

Il faut reconnaître que chacun savait que le Père Noël était passé juste avant ... Après les jeux, le goûter s'est déroulé sur un fond de chants de Noël : chacun a pu

déguster les excellentes bûches confectionnées par le « Moulin de Gometz », notre nouveau boulanger.

Toutes les personnes ont ensuite été invitées à venir choisir un cadeau et une boîte de chocolats.

La Présidente sortante (Annette Mazingue Desailly) a chaleureusement remercié Thérèse Guendafa pour avoir tenu, et avec quelle rigueur, les finances du Club pendant 30 ans !

Eliane Geindre ainsi que Liliane Milly ont aussi été remerciées pour leur participation au bon fonctionnement du Club.

En se quittant, tous se souhaitèrent de bonnes fêtes de fin d'année, en promettant de se retrouver dès le mardi 6 janvier pour tirer les Rois.

▪ Repas des Aînés

Cette année, le repas de Noël offert par la Mairie aux Séniors de la commune a eu lieu le 14 décembre, par une journée de brouillard ..., au Relais des Chartreux à Saulx-les-Chartreux. Sur les 241 personnes âgées de plus de 60 ans, seules 90 y ont participé. La présence de la majorité des membres du conseil

municipal a permis à certains, récemment élus, de faire connaissance avec les Aînés. La nouvelle Présidente du Club des Séniors, Patricia Rousset et le Trésorier, Alain Paris se sont présentés à tous. Ce fut l'occasion, pour Monsieur le Maire de préciser qu'au dernier Conseil municipal de décembre, les élus avaient décidé de reculer l'âge d'un an, tous les deux ans, et ce, jusqu'à 65 ans, pour pouvoir participer au repas traditionnel de Noël. **L'an prochain, les « participants » devront donc avoir au moins 61 ans.**

D'autre part, il a aussi été annoncé que **le colis de Noël ne serait distribué qu'aux personnes de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer pour des raisons de santé.**

Le repas copieux et d'excellente qualité aux dires de tous, s'est déroulé dans une ambiance fort sympathique et chaleureuse.

Puis, la nuit arrivant, tous se quittèrent en promettant, bien sûr, de se revoir l'an prochain tout en se souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Annette Mazingue Desailly.



CLUB DES SENIORS

Club des Seniors 2015

Cours d'informatique et programme 2015 !

▪ Atelier Informatique

La CCPL a trouvé un professeur d'Informatique à destination des Seniors afin de les aider dans leur vie quotidienne, surtout en ce qui concerne tous les documents administratifs que l'on peut maintenant obtenir par Internet.

Les cours doivent commencer en février le mardi après-midi.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Daniel OUTERELO :
06 88 93 02 86

Courriel :
d.outerelo@cc-paysdelimours.fr

▪ Dates à retenir

▪ Nos rencontres

Le calendrier de nos rencontres du mardi après-midi au Foyer est le suivant :

- 3 février (crêpes) et 10 février
- 3, 17 et 31 mars
- 14 avril
- 5 et 19 mai
- 2, 16 et 30 juin

▪ Sorties Restaurant prévues

- Jeudi 12 mars :
Merveilles d'Asie à Gometz
- Mardi 23 juin : lieu à définir

▪ Sorties Spectacle

- Jeudi 26 mars :
«Tzars » à Longjumeau
- Jeudi 9 avril :
« Tubes d'un jour,
Tubes toujours » à Longjumeau

Annette Mazingue-Desailly.

Participez !

Les activités sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, même non inscrites au club.

Pour cela, il suffit de contacter :
Annette Mazingue
au 01 77 06 86 92



SALON
« ARTS ET GOURMANDISES »



SALON « BIEN ÊTRE »



BROC PHOTO

Rétrospectives

Des animations de Culture, Fêtes et Sports



▪ Le 3ème Salon Arts & Gourmandises

Le marché de Noël gometzien s'est déroulé les 15 et 16 novembre dernier dans un seul et même état d'esprit : privilégier les artisans fabricants et les producteurs.

45 exposants nous ont fait découvrir leurs créations.

Certains d'entre vous ont également profité de la restauration sur place qui a satisfait bien des palais.

D'autre part, cette année, nous avons innové en proposant un manège pour occuper les petits ! 200 tickets ont été offerts par Culture, Fêtes et Sports aux enfants de l'école qui ont été ravis.

Un grand merci à vous, gometziens, gometziennes qui vous êtes déplacés.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Les responsables du salon :



Nathalie, Corinne, Martine

▪ Le 5ème Salon Bien Être

Le salon a pris place au foyer rural le 11 octobre dernier.

La présence de 30 professionnels du bien-être, de l'épanouissement personnel et de la beauté ont fait le bonheur de plus de 250 visiteurs.

Les espaces massage ont été surbookés et vous avez été nombreux à profiter de Shiatsu, réflexologie plantaire et palmaire, relaxation coréenne, tuina du visage, massages relaxant dos, des mains et des pieds.

Vous avez également été nombreux à participer aux animations et ateliers.

Les différentes conférences ont été aussi très suivies.

Rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de bien être !

Les responsables qui assurent :



Corinne, Sophie, Nadia

▪ Le 5ème Broc photo

Ce Broc Photo de Culture, Fêtes et Sports s'est déroulé le 12 octobre dernier comme habituellement au foyer rural.

Il s'inscrit désormais comme une manifestation incontournable des collectionneurs et quand les vieux appareils côtoient les techniques d'antan, les experts savourent !

Merci à Jean-Louis pour l'organisation de cet évènement et à Solange pour la restauration.





LA CHANCE VA-T-ELLE VOUS SOURIRE ?

Venez gagner au Loto

Organisé par Culture, Fêtes et Sports



▪ Quand ?

Le Samedi 7 mars, à partir de 20h30.

▪ Où ?

Au foyer rural.

▪ Comment ça marche ?

Venez en famille, entre voisins ou entre amis remplir vos grilles de loto dans une « ambiance familiale et conviviale » (c'est la marque de fabrique du loto proposé par Culture, Fêtes et Sports) et tenter de gagner de nombreux lots. Les jeunes comme les moins jeunes viennent s'y amuser avec enthousiasme.

Du "petit" (N°01) au "papé" (N°90), en passant par "il est toujours à

l'heure" (N°27), chacun vous fait son numéro.

Venez nombreux, vous ne serez pas déçus !

▪ Qu'est ce qu'on gagne ?

1^{er} lot : un PC Tablette

Hybride Asus Transformer

2^{ème} lot : un Camescope GOPRO

Héro

3^{ème} lot : un cours de Cuisine pour 2 personnes à l'école d'Alain Ducasse

4^{ème} lot :

un téléphone mobile

Samsung Galaxy

5^{ème} lot : une séance-photos « Kid1 » 1 enfant seul ou avec les parents

et plein d'autres lots :

carte de sports, séances Esthéticienne de Gometz Massage , bon cadeau CFS 100€, bons et cadeaux Gometz Optique, paniers gourmands de Super U, paniers de la boulangerie Les moulins de Gometz, sacs à dos, bons K-Deau Fleur, bons de lavage CTA ...

L'équipe de Culture, Fêtes et Sports.

Attention, places limitées !

Un seul conseil : ne soyez pas en retard !

**Tarifs : 3,5€ pour 1 carton
10€ pour 3 cartons...**

LES NOUVEAUTÉS 2015 DE CULTURE, FÊTES ET SPORTS

Les orientations retenues pour 2015 :

- **Renforcer les moments de convivialité** entre gometziens via des soirées à thèmes (cartes, jeux, danse,...),
- **S'adresser davantage aux Ados / Jeunes** : La création d'une section numérique est à l'étude,
- **Favoriser le partage des passions** dans une ambiance plaisir : un club patchwork est en cours de création,
- **Développer des stages pour tous** plébiscités ou demandés par les gometzien(ne)s via le questionnaire : premiers soins, natation enfants, bien-être...
- **Développer le dialogue** : Culture, Fêtes et Sports ouvre une permanence le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h30 au Foyer rural pour tous les gometziens.

Didier Veronneau, Président de Culture, Fêtes et Sports.

Demandez le programme

des offices de tourisme



Office de Tourisme
de la Vallée de Chevreuse
17, rue de l'Yvette
91400 ORSAY
01 69 28 59 72
contact@tourisme-
valleedechevreuse91.com
www.tourisme-
valleedechevreuse91.com

▪ Mardi 17 février

Journée à Jouy-en-Josas

Venez découvrir la ville au travers de deux visites guidées : la propriété Bourget-Calmette, ancienne demeure bourgeoise, puis la maison de Léon Blum, où sont exposées sa vie politique ainsi que son oeuvre littéraire.

Vous profiterez entre ces deux visites d'un repas au restaurant.

RDV : 10h15 à l'Office de Tourisme

Tarif : 34 € adhérents, 38 € non-adhérents (repas compris)

▪ Jeudi 19 février

Randonnée 15km «La vallée de l'Ecole »

RDV à 9 h 30 devant l'Office de tourisme d'Orsay.

Prévoir son pique-nique.

▪ Jeudi 12 mars

Promenade découverte de 6km « Le Viaduc des Fauvettes par Gometz-le-Châtel»

RDV à 13h30 à l'Office de tourisme.

Retour prévu vers 16 h 30.

▪ Jeudi 19 mars

Randonnée 15km « Les chocolatiers de Paris»

RDV à 9h30 devant l'Office de tourisme d'Orsay.

Prévoir son pique-nique.

▪ Mercredi 25 mars

Goûter-Conférence Le Train Bleu

Ce restaurant situé dans la gare de Lyon voyait partir le P.L.M. (Paris-Lyon-Méditerranée) vers la

Côte d'Azur. Venez plonger dans l'atmosphère de la Belle Epoque. Après une visite de la gare, une pause dans le Salon Doré pour entendre toute l'histoire de la gare et de son fabuleux buffet, et pour y déguster une pâtisserie avec boisson vous seront proposés.

RDV : 14h40 à la gare

d'Orsay-Ville

Tarif : 32 € adhérents, 36 € non-adhérents

▪ Vendredi 27 mars

Exposition « Bonnard » Musée d'Orsay

Peintures mais également illustrations, estampes et photographies.

RDV : 9h25 à la gare

d'Orsay-Ville

Tarif : 25€ adhérents, 29€ non-adhérents

▪ Lundi 13 avril

Exposition « Velasquez » au Grand Palais

▪ Mardi 19 mai

Exposition « la naissance de l'intime »

au Musée Marmottan

▪ Avril

Fondation Le Corbusier



Office de tourisme
du Pays de Limours
615, rue Fontaine de ville
91640 Briis-Sous-Forges
Tel. : 01.64.90.74.30
site : <http://tourisme.pays-de-limours.org>
courriel :
otpaysdelimours@gmail.com

▪ Du 6 au 23 mars

Exposition à la maison de la communauté de communes de Briis-sous-Forges dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

1914-1918, dans nos villages du Pays de Limours.

▪ Jeudi 2 avril

Visite du musée aéronautique et spatial Safran à Réau, suivi l'après-midi de la découverte d'un atelier de fabrication de macarons avec dégustation.

▪ Dimanche 17 mai 2015

Marche de printemps de la CCPL. Cette année, départ de Briis sous Forges.

▪ Juin (date encore à définir)

Visite du château restauré par Yves Lecoq à Villiers-le-Bâcle et de son parc.

Demandez le programme

du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Maison du Parc
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tel : 01 30 52 09 09
Fax : 01 30 52 12 43

▪ Du 5 mars au 12 avril

Concert "Too much Entre deux Pop" : Éric Liot et Bernard Pras
Au château du Val Fleury, 5, allée du Val Fleury - 91190 Gif-sur-Yvette. Entrée libre. Du Mardi au samedi de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h. Visite commentée chaque samedi et dimanche à 16h.

▪ Du 7 au 11 mars

Sculpture - " Conscience de l'être"
Isabelle Fauve-Piot - Au château de Belleville à Gif sur Yvette.

▪ Samedi 7 mars

Concert Traffic Drum's
Organisé par l'AMM centre socioculturelle (Messidor). Renseignements en Mairie 01 64 91 03 29 à Forges les Bains.

▪ Samedi 7 mars 17h00

Conférence : Les Peintres américains à Cernay au XIXème siècle
Au centre Léon Germain-Pelouse à Cernay-la-Ville. Organisée par Association Peintres En Vallée De Chevreuse (APEVDC)
rens. 06.48.18.35.17

▪ Dimanche 8 mars de 9h30 à 17h30

Stage découverte de Zen Shiatsu
De 9h30 à 17h30 à la Salle polyvalente "André Moutier" à Clairefontaine en Yvelines.
Tarif : 70 euros. Encadrement : Monsieur Hervé LIGOT (praticien et enseignant Shiatsu certifié FFST).

▪ Samedi 14 mars - 15h00

Visite Abbaye Notre-Dame-de-la-Roche au Mesnil Saint Denis

▪ Samedi 14 mars

Chorale et musiciens
Chansons françaises interprétées par soixante personnes
Maison communale du Clos des Alouettes à Vieille Eglise en Yvelines
Rens. : 06 60 30 01 65,
alain.nivert@hotmail.fr.

▪ Dimanche 15 mars 18h00

Intégrale des sonates de Brahms –
Au piano Ferenc Vizi, au violon Elsa Grether – Concert organisé par Thèmes Variés – Église de Saint Rémy l'Honoré

▪ Du 17 au 30 mars

Festival de chanson jeune public A tout bout de chant
8 concerts pour tous les âges avec des artistes comme Steve Waring, Debout sur le zinc, Monsieur Lune... à Magny les Hameaux.
reservation@magnyles-hameaux.fr
- tel 01 30 23 44 28

▪ Samedi 21 mars

Conférence « Bouge ta planète »
Par le CCFD. Salle des conférences aux Essarts le Roi
Rens. : www.essarts-le-roi.org

▪ Samedi 21 mars

« Bouge ta planète » aux Essarts le Roi
Par le CCFD, Salle des conférences
Rens. : www.essarts-le-roi.org

▪ Dimanche 22 mars

Salon des vigneron
à Gif sur Yvette

▪ Samedi 21 mars à 20h30

Michael Jones
salle de la Terrasse à Gif sur Yvette
Dans le cadre du festival Jazz à toute heure 2015 - Tarif : 32 euros.
- Réservation sur
www.jazzatouteheure.com

▪ Dimanche 22 mars

Messe en do mineur de Schumann Concerto pour piano
A 17h à l'église Saint-Rémy à Gif sur Yvette - Par Igny Cantus – Libre participation.

▪ Samedi 11 avril - 14h00

Balade « La forêt au printemps »
Les bourgeons « débourent », les fleurs éclosent, les oiseaux gazouillent... C'est le printemps ! Mais qu'est-ce qui déclenche toute cette agitation et pourquoi ? Une promenade pour découvrir la vie de la forêt : arbres, fleurs des bois, traces d'animaux... Et une surprise!
Boucle 6 km - Durée 3 h
Tarifs : sauf mention spéciale : 5€/3€(-12 ans)
Inscription obligatoire auprès du guide : Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28 ou sylvaine.bataille@laposte.net
Pour en savoir plus, site Internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>

▪ Samedi 18 avril

Conférence : Les chasses royales sous la Restauration.
A 16h, au Mercure-Relay du château à Rambouillet.
Libres d'accès. Réservation auprès de l'Office de tourisme de Rambouillet et du Pays d'Yveline au 01 34 83 21 21 ou par courriel à l'adresse contact@rambouillet-tourisme.fr.

Demandez le programme

du Théâtre de Bligny



Théâtre de Bligny
Centre Hospitalier de Bligny,
91640 Briis sous Forges
Téléphone : 01 60 81 90 18

▪ **Jeudi 12 mars à 14h00**

Conférence

de l'Université du Temps Libre

La médecine de catastrophe avec Dominique Petitjean.

▪ **Samedi 21 mars à 20h30**

Danse

Soirée d'ouverture du festival
ESSONNE-DANSE 2015

avec Nacera Belaza

"Le Cercle" & "Le temps scellé".

Ces deux duos de danse de Nacera Belaza, complémentaires et contradictoires à la fois donneront à voir la singularité de l'univers chorégraphique de l'artiste franco-algérienne, d'où émane une présence poétique inattendue

et apaisante. La recherche perpétuelle de liberté et d'universalité.

La danse de Nacera Belaza est infiniment généreuse, invitant le spectateur à faire son chemin. Toute la puissance de ces chorégraphies réside là, hors du spectaculaire, dans l'intensité, l'infinité de l'infime, laissant se développer une expérience du sensible propre à chacun, révélant une poésie capable de faire surgir mille et une images, sans jamais en représenter aucune.

▪ **Jeudi 16 avril à 14h00**

Conférence

de l'Université du Temps Libre

Le rire au service de la médecine avec Henri Rubinstein.

▪ **Lundi 4 mai à 20h30**

Théâtre

Le Festin de Pierre / Dom Juan de Molière

par la Compagnie Théâtrale de la Cité. Reprise 2015.

21ème représentation à Bligny.

LES JARDINIERS DE L'YVETTE

▪ **Samedi 7 mars**

Visite guidée du parc Monceau à Paris

Renseignements :

Françoise Grenié - 01 69 29 98 78

Adhésion et inscriptions :

Jardiniers de l'Yvette 4 route de Damiette - 91190 Gif-sur-Yvette

NOUVEAUX HORAIRES BIBLIOTHEQUE DE GOMETZ LA VILLE

Depuis le 1er septembre, votre bibliothèque est ouverte :

mercredi : 14h00 à 16h00

jeudi : 16h00 à 18h00

samedi : 10h00 à 12h00

Fermée pendant les vacances scolaires

Comment réserver au Théâtre de Bligny ?

La réservation est gratuite via le formulaire de réservation en ligne sur : <http://www.delacite.com> ou par téléphone au 01 60 81 90 18.

En l'absence de prévente, les fauteuils réservés sont disponibles jusqu'à 15 minutes avant l'heure annoncée du spectacle. Passé ce délai et en cas d'affluence, le service d'accueil du théâtre pourrait se voir contraint de libérer les places non récupérées, au bénéfice de spectateurs en attente au comptoir.

Tarifs : 16€

Le règlement des locations se fait en espèce, ou par chèque.

Les animations du village

Programme riche pour ce printemps !



▪ **Samedi 7 mars à 20h30**

Loto de Culture, Fêtes et Sports

Ambiance familiale assurée pour cette soirée sympathique au Foyer Rural. De nombreux lots à gagner.

▪ **Jeudi 12 mars**

Sortie restaurant du Club des Seniors

Merveilles d'Asie à Gometz

▪ **Les 13, 14, 20 et 21 mars à 20h45**

Rififi et charentaises

Théâtre adultes de Culture, Fêtes et Sports

Thérèse organise une petite fête à l'occasion de son anniversaire qui doit se passer à Royan. Pour cet événement important, elle a invité ses chères nièces qui ont une grande importance dans sa vie. Un grain de sable va venir perturber ces festivités. Représentations au foyer rural.

▪ **Dimanche 22 mars à 15h**

Le carnaval de la Caisse Des Écoles dans les rues de Gometz

▪ **Jeudi 26 mars**

Sortie spectacle du Club des Seniors

« Tzars » à Longjumeau

▪ **Samedi 28 mars à 20h30**

Soirée cartes et jeux Culture, Fêtes et Sports

Nouvelle animation de votre village pour petits et grands au Foyer Rural.

▪ **Samedi 4 avril à 20h30**

Soirée Tennis de Culture, Fêtes et Sports

Au foyer rural.

▪ **Lundi 06 avril**

Après-midi Chasse aux œufs de la Caisse des Écoles

▪ **Jeudi 9 avril**

Sortie spectacle du Club des Seniors

« Tubes d'un jour, Tubes toujours » à Longjumeau

▪ **Week end du 8 au 10 mai**

Randonnée de Culture, Fêtes et Sports

Dans la région de Puyssaye : visite château de Guédelon et plusieurs randonnées dont le site « des sept écluses ».

▪ **Vendredi 1er mai dès 8h00**

Vente du traditionnel muguet de la Caisse Des Écoles

devant la mairie et dès 10h00 en porte à porte.

▪ **Samedi 9 mai à 20h00**

Bal Folk d'Animusic au Foyer Rural

▪ **Vendredi 29 mai**

Fête des voisins

dans vos hameaux

▪ **Samedi 30 mai à 15h00**

Théâtre « Histoire de Pirates » d'Animusic

Thème en vogue, présenté par une quinzaine de petits (de 4 à 7 ans) qui vont partir sur leur rafiot à la découverte d'un trésor. Leur spontanéité et leur jeune vigueur apporteront le dynamisme à cette soirée mémorable.

▪ **Samedi 30 mai à 17h30**

Théâtre « Pinocchio » d'Animusic

Les farfadets, déjà confirmés à la technique du théâtre (+ de 10 ans), vous présenteront ce conte bien connu. Un vrai défi sur l'art du théâtre avec ses joies mais aussi ses contraintes sur la mémorisation, le placement de voix et du corps.

Fête du village du vendredi au dimanche 12, 13 et 14 juin 2015

Réservez dès maintenant votre week-end pour participer aux festivités de notre village.

▪ **Samedi 20 et dimanche 21 juin 18h00**

Théâtre « Le petit roi de rien du tout » d'Animusic

Proposé par les pré-ados présentant le travail d'une année.

▪ **Samedi 20 ou dimanche 21 juin 19h00**

Théâtre « Qui fait le crime n'a pas d'âge » d'Animusic

Proposé par les grands ados, plein de drôlerie et l'imagination.

APPEL AU PRÊT !

Animusic a **besoin d'un fauteuil roulant** pour le représentation de la pièce des ados des Farfadets pour le samedi 20 et dimanche 21 juin. Si vous pouvez en prêter un, merci de contacter Geneviève au 01 60 12 06 36.

▪ **Mardi 23 juin**

Sortie restaurant du Club des Seniors

Lieu à définir

▪ **Fin juin (date à venir)**

Fête de l'école de la Caisse des Écoles

Manifestations à venir, à noter dans vos agendas !

de février
à juin 2015

Date	Horaire	Lieu	Manifestation	Organisateur
Samedi 7 mars	20h30	Foyer Rural	Loto	Culture, Fêtes et Sports
Jeudi 12 mars	19h30	Merveilles d'Asie	Sortie restaurant	Club des Seniors
Les 13,14, 20 et 21 mars	20h45	Foyer Rural	Théâtre Rififi et charentaises	Section Théâtre adultes de Culture, Fêtes et Sports
Dimanche 22 mars	15h00-18h00	Foyer Rural	Le carnaval dans les rues de Gometz	Caisse des Écoles
Jeudi 26 mars	20h00	« Tzars » à Longjumeau	Sortie Spectacle	Club des Seniors
Samedi 28 mars	20h30	Foyer Rural	Soirée cartes et jeux	Culture, Fêtes et Sports
Samedi 4 avril	20h30	Foyer Rural	Soirée tennis	Section Tennis de Culture, Fêtes et Sports
Lundi 06 avril	15h00-18h00	Foyer Rural	Chasse aux œufs	Caisse des Écoles
Jeudi 9 avril	12h00	« Tubes d'un jour, Tubes toujours » à Longjumeau	Sortie Spectacle	Club des Seniors
Samedi 11 avril	de 9h30 à 11h30	du parking de l'école jusqu'à la Salmouille	Opération Essonne pro, Essonne verte	Essonne propre, Essonne verte
Week end du 8 au 10 mai	18h00	Puysaye : visite château de Guédelon et randonnées	Week-end Randonnée	Section Randonnée de Culture, Fêtes et Sports
Vendredi 1er mai	8h00-13h00	Devant la mairie et en porte à porte	Vente de muguet	Caisse des Écoles
Samedi 9 mai	20h00	Foyer Rural	Bal Folk	Animusic
Vendredi 29 mai	à définir	Dans les hameaux	Fête des voisins	Vous et vos voisins
Samedi 30 mai	15h00	Foyer Rural	Théâtre « Histoire de Pirates »	Les farfadets d'Animusic (4 à 7 ans)
Samedi 30 mai	17h30	Foyer Rural	Théâtre « Pinocchio »	Les farfadets d'Animusic (+ 10 ans)
Vendredi 12 au dimanche 14 juin	à confirmer	Foyer Rural	Fête du village	Toutes associations du village et la mairie
Samedi 20 et dimanche 21 juin	18h00	Foyer Rural	Théâtre « Le petit roi de rien du tout »	Les farfadets d'Animusic (pré-ados)
à confirmer : samedi 20 ou dimanche 21 juin	19h00	Foyer Rural	Théâtre « Qui fait le crime n'a pas d'âge »	Les farfadets d'Animusic (ados)
Mardi 23 juin	à confirmer	à confirmer	Sortie restaurant	Club des Seniors

RECEVOIR LES INFORMATIONS MAIRIE SUR VOTRE EMAIL !

Si vous souhaitez recevoir votre gometzien ainsi que toutes les autres informations d'urgence par email, envoyez un mail à contact@mairie-gometzville.fr en précisant dans l'objet : inscription emailing liste glv.

Conformément aux textes en vigueur, (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005), le fichier ne sera pas utilisé à des fins commerciales, électorales ou politiques. Vous disposerez en permanence d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification, à exercer auprès de contact@mairie-gometzville.fr.

Vacances scolaires de Gometz la Ville (zone C)

Hiver : du samedi 14 février au dimanche 1^{er} mars 2015

Printemps : du samedi 18 avril au dimanche 3 mai 2015

Été : du samedi 4 juillet au dimanche 30 août 2015

